

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Sophie, tenue le **mardi 13 décembre 2022 à 20 h**, à l'hôtel de ville, à la salle des délibérations du conseil sis au 2199, boulevard Sainte-Sophie, sous la présidence de M. le maire Guy Lamothe.

### PRÉSENCES

---

Le maire : Guy Lamothe

Les conseiller(ère)s : Jocelyne Coursol, district 1  
Martin Paquette, district 2  
Sébastien Forget, district 3  
Roxanne Guay, district 4  
Michel Maurice, district 5

Formant le quorum du conseil municipal.

Est également présent : Matthieu Ledoux, CPA  
Directeur général et greffier-trésorier

Absence(s) : Gilles Bertrand, district 6

### 2.1 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 - PRÉSENTATION PAR MONSIEUR LE MAIRE, GUY LAMOTHE

---

Chères Sophiennes, chers Sophiens,

Les prévisions budgétaires 2023 seront adoptées pour une somme totale de 22 723 360 \$.

#### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

Je vous présente le budget municipal 2023, réalisé avec la plus grande rigueur au cours des dernières semaines par l'ensemble du conseil municipal et l'administration municipale. Composer avec le contexte économique actuel pour prendre les meilleures décisions afin d'assurer l'équilibre budgétaire et la pérennité de nos services fut un défi de taille. La rareté de la main d'œuvre, des matériaux et des équipements en plus des délais de livraisons hors de notre contrôle, ajoute des contraintes supplémentaires à notre exercice financier aujourd'hui dévoilé. Nous considérons une possible récession au Québec pour la prochaine année, alors que l'inflation poursuit sa progression, engendrant nécessairement du stress financier pour les contribuables, particulièrement les familles, les aînés et les gens vivant seuls. Le citoyen est au cœur de nos priorités et c'est pourquoi nous choisissons de réduire l'impact du fardeau fiscal en augmentant au minimum les taux de taxation. Il s'agit du plus bas taux de la MRC de la Rivière-du-Nord.

Le budget 2023 s'élève à 22 723 360 \$, en hausse de 4,5 % par rapport à l'année précédente. L'équilibre budgétaire a été complété par l'affectation d'un montant de 753 620 \$ du surplus accumulé.

Nous prévoyons terminer l'année fiscale 2022 en dégageant un surplus d'environ 460 000 \$ en affectant un montant de 412 000 \$ du surplus accumulé, soit le montant d'affectation prévu au budget 2022.

Suite à l'affectation du montant de 753 620 \$ du surplus accumulé pour équilibrer le budget de l'année 2023, nous prévoyons détenir un surplus estimé à 3 700 000 \$ au 31 décembre 2023.

## PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Ce programme d'investissements reflète les intentions du conseil municipal de maintenir la croissance de projets durables et permettant d'augmenter la qualité des services offerts aux citoyens. Un investissement triennal total de 36 723 880 \$ est prévu conditionnel à l'octroi de subventions.

La Municipalité prévoit investir pour les 3 prochaines années selon le plan suivant :

- Achat d'un terrain pour une école primaire;
- Achat d'un panneau d'affichage numérique;
- Construction d'un garage municipal;
- Dôme au garage municipal;
- Mur New Glasgow;
- Achat d'un tracteur;
- Achat d'un 12 roues;
- Achat d'un chargeur sur roues;
- Achat d'une remorque à réservoir à eau;
- Achat d'une camionnette pour le service des travaux publics;
- Achat d'un VUS pour le contremaître des travaux publics;
- Achat d'un véhicule d'inspection pour le service de l'urbanisme;
- Installation de prises d'eau sèche;
- Achat d'un appareil respiratoire et cylindre d'air;
- Achat de divers équipements pour le service sécurité incendie;
- Achat d'un séchoir à boyaux
- Asphaltage de secteurs de diverses rues de quartier;
- Asphaltage à l'ensemble de diverses rues collectrices;
- Agrandissement de la caserne Gérald-Beauchamp;
- Achat de génératrices pour la sécurité civile;
- Achat d'une remorque pour le service des loisirs;
- Construction d'une piste cyclable section Forêt et la 4<sup>e</sup> Rue;
- Construction d'une piste cyclable sentier multifonctionnel - Montée Aubin;
- Rénovation des pavillons;
- Construction d'une patinoire couverte et réfrigérée;
- Achat d'une scène halte routière;
- Achat d'une scène mobile;
- Construction d'une passerelle parc de la passerelle;
- Plan d'aménagement parc Quartier;
- Parc nature rivière Jourdain;
- Installations de portes mécaniques à la bibliothèque;
- Achat de bacs de matières recyclables et organiques;
- Bassin de rétention à l'usine de filtration;
- Achat d'un bâtiment pour produits chimiques à l'usine membranaire;
- Prolongement du réseau rue Sainte-Marie;
- Compteurs d'eau.

Annuellement, le projet de route de contournement McGuire-Kirk pour les camions lourds provenant de la carrière demeure un projet d'intérêt. Le conseil municipal travaille de concert avec différents intervenants et paliers ministériels afin de réaliser cette route dans son ensemble.

## RÉALISATIONS MAJEURES POUR 2022

Les investissements effectués au cours de l'année 2022 furent tous indispensables pour la Municipalité. Des investissements sont continuellement prévus à l'intérieur de notre plan triennal d'immobilisations afin de protéger nos infrastructures, continuer à répondre aux besoins de la population, ainsi que maintenir les exigences demandées par les différents paliers ministériels. Le total des investissements réalisés en 2022 est de 3 205 530 \$.

### Voici un résumé des principaux investissements effectués au cours de l'année 2022 :

Honoraire d'évaluation des coûts du futur garage municipal	14 900 \$
Vidange des boues des étangs aérés	455 875 \$
Mise à niveau de la station de production d'eau potable – Achigan Sud	220 000 \$
Mise à niveau de l'usine Pineault	376 750 \$
Asphaltage divers et remplacement de ponceaux	984 715 \$
Divers équipements – Travaux publics	102 600 \$
Parcs	185 900 \$
Réseau cyclable	524 480 \$
Véhicules et équipements – Travaux publics	123 495 \$
Équipements - Usine de filtration	28 155 \$
Module de permis en ligne – Service de l'urbanisme	17 025 \$
Tracteur-chargeur et ses équipements	135 615 \$
Véhicule – Sécurité incendie	36 020 \$
TOTAL	<u>3 205 530 \$</u>

## TAUX DE TAXATION 2023

### *Service d'aqueduc pour le domaine Pineault*

La compensation pour l'utilisation du service d'aqueduc desservant le domaine Pineault sera maintenue à 336 \$.

### *Services d'aqueduc et d'égout pour le secteur du village*

La compensation pour l'utilisation des services d'aqueduc et d'égout desservant le secteur du village sera maintenue à 471 \$.

### *Ordures, matières recyclables et matières organiques putrescibles*

La compensation pour avoir accès à un service d'enlèvement des ordures, des matières recyclables et des matières organiques putrescibles sera augmentée à 214 \$.

## Taxation foncière générale à taux variés

Les taux de taxation 2023 sont les suivants :

Taux de taxation / 100 \$ d'évaluation	Catégories d'immeubles
0,649 \$	- Résiduel (résidentiel) - Terrain vague desservi - Forestier
0,999 \$	- Non résidentiel
0,980 \$	- Industriel
0,589 \$	- Agricole
0,689 \$	- Six logements ou plus

## EN RÉSUMÉ

C'est avec beaucoup d'efforts et une gestion efficiente des deniers publics que nous maintenons le plus bas taux de taxation résidentielle de la MRC de La Rivière-du-Nord, et ce malgré les augmentations des dépenses à la suite d'une importante hausse du taux d'inflation en 2022.

Je remercie le conseil municipal ainsi que les cadres de tous les services pour leurs appuis et leurs implications dans les décisions budgétaires. Nous présentons aujourd'hui un excellent travail de préparation budgétaire 2023 dont je suis fier.

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter, aux citoyennes et citoyens de Sainte-Sophie, nos meilleurs vœux pour la prochaine année. Que 2023 vous apporte santé, bonheur et réussite.

REVENUS	2023
Taxes	17 392 443 \$
Païement tenant lieu de taxes	168 820 \$
Transferts	1 503 175 \$
Services rendus	708 260 \$
Imposition de droits	2 395 000 \$
Amendes et pénalités	150 000 \$
Intérêts	390 662 \$
Autres revenus	15 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>22 723 360 \$</b>

DÉPENSES	2023
Administration générale	3 282 467 \$
Sécurité publique	4 110 512 \$
Transport	9 340 146 \$
Hygiène du milieu	2 735 380 \$
Urbanisme et santé bien-être	1 335 793 \$
Loisirs et culture	2 795 770 \$
Frais de financement	598 280 \$
Conciliation à des fins fiscales - Amortissement	-4 295 383 \$
Financement – Remboursement de la dette à long terme	2 665 600 \$
Affectation activités d'investissement	720 000 \$
Affectation réserves financières et fonds réservés	188 415 \$
Affectation – Excédent de fonctionnement affecté	-753 620 \$
<b>TOTAL</b>	<b>22 723 360 \$</b>

DESCRIPTION	2023
-------------	------

Taxe foncière générale à taux variés : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Administration, hygiène, loisirs, urbanisme et dette</li> <li>▪ Incendie et police</li> <li>▪ Transport, voirie et prise en charge du réseau routier</li> </ul>	
Catégories d'immeubles : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Résiduel (résidentiel)</li> <li>▪ Six logements ou plus</li> <li>▪ Non résidentiel</li> <li>▪ Industriel</li> <li>▪ Agricole</li> <li>▪ Forestier</li> <li>▪ Terrain vague desservi</li> </ul>	0,649 \$ 0,689 \$ 0,999 \$ 0,980 \$ 0,589 \$ 0,649 \$ 0,649 \$
Taxe d'eau et d'égout / secteur du village	471 \$
Taxe d'eau / secteur du domaine Pineault	336 \$
Taxe des ordures, matières recyclables et matières organiques putrescibles	214 \$

Guy Lamothe, maire

Véritable extrait du livre des délibérations  
Certifié conforme ce 14 décembre 2022



France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe